



CC du Sud Marnais (Siren : 245100979)

## FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

## Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Fère-Champenoise
Arrondissement	Épernay
Département	Marne
Interdépartemental	non

## Date de création

Date de création	30/12/1998
Date d'effet	30/12/1998

## Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Michel JACOB

## Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	
Numéro et libellé dans la voie	150 Rue des Verriers
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	51230 Fère-Champenoise
Téléphone	03 26 42 52 36
Fax	03 26 04 20 52
Courriel	cc-sud-marnais@wanadoo.fr
Site internet	

## Profil financier

Mode de financement	Fiscalité additionnelle avec fiscalité professionnelle de zone et avec fiscalité professionnelle sur les éoliennes
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

## Population

Population totale regroupée	5 948
Densité moyenne	18,68

## Périmètre

Nombre total de communes membres : 14

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
51	Angluzelles-et-Courcelles (215100108)	146
51	Bannes (215106162)	247
51	Broussy-le-Grand (215100843)	325
51	Connantray-Vaurefroy (215101536)	146
51	Connantre (215101544)	1 048
51	Corroy (215101650)	151
51	Euvy (215102237)	80
51	Faux-Fresnay (215102252)	326
51	Fère-Champenoise (215102302)	2 210
51	Gourgançon (215102575)	148
51	Marigny (215103276)	114
51	Ognes (215103805)	62
51	Pleurs (215103995)	843
51	Thaas (215105248)	102

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 28

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Assainissement collectif <i>Assainissement pluvial : Etude, élaboration et révision des schémas des assainissements eaux usées: assainissements collectifs et autonomes. Assainissement pluvial sous réserve qu'il soit séparé des eaux usées</i>
- Assainissement non collectif <i>Etude, élaboration et révision des schémas des assainissements eaux usées: assainissements collectifs et autonomes. SPANC : la création, le fonctionnement, la gestion financière et l'investissement liés au service public d'assainissement non collectif. Le budget du SPANC pourvoit aux dépenses liées à l'exercice de la compétence. Les dépenses seront couvertes par les redevances perçues auprès des usagers.</i>
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <i>collecte, traitement, élimination et valorisation des déchets ménagers et assimilés. Déchetterie.</i>
- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique <i>Animation étude et concertation dans le domaine de la gestion et la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques. Mise en oeuvre du SAGE des Deux Morin.</i>
- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau
- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer

- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines
- Autres actions environnementales <i>Élaboration et suivi de zones d'implantation de parcs éoliens</i>
Sanitaires et social
- Action sociale <i>Actions sociales: Sont considérées d'intérêt communautaire: -Centre intercommunal d'action sociale -Actions en faveur des personnes âgées -Actions en faveur de la petite enfance: coordination pour l'accueil -Actions favorisant l'emploi et l'insertion par économie -Actions d'information et d'accès aux droits.</i>
Politique de la ville / Prévention de la délinquance
- Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance programmes d'actions définis dans le contrat de ville intercommunal d'action sociale -Actions en faveur des personnes âgées -Actions en faveur de la petite enfance : coordination pour l'accueil -Actions favorisant l'emploi et l'insertion par économie -Actions d'information et d'accès aux droits.
Développement et aménagement économique
- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire, politique d'accueil du commerce et soutien aux activités commerciales nouvelles zones industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales et touristiques d'une surface de plus de 1 hectare d'un seul tenant. - La zone d'activités Pierre Curie à Fère-Champenoise. <i>Promotion du développement économique local. Accueil, maintien et extension des services publics sur le territoire.</i>
Développement et aménagement social et culturel
- Lycées et collèges <i>Participation aux collèges (investissement et fonctionnement). Surveillance dans les locaux scolaires.</i>
- Activités culturelles ou socioculturelles <i>construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels. Sont d'intérêt communautaire: bibliothèques, école de musique de Connantre. Construction et entretien de tous nouveaux sites culturels utilisés par 3 communes au moins.</i>
- Activités sportives <i>Construction et entretien de tous nouveaux sites sportifs utilisés par 3 communes au moins. Construction, entretien et fonctionnement d'équipements sportifs: sont d'intérêt communautaire: Piscine Tournesol de Fère-Champenoise.</i>
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- Schéma de secteur
- Transport scolaire <i>Transports scolaires, transports piscine pour les primaires et maternelles, surveillance dans les cars et les locaux scolaires. Participation aux collèges (investissement et fonctionnement).</i>
Voirie
- Création, aménagement, entretien de la voirie <i>Voirie: -Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire, sont exclus les espaces verts, le déneigement, la signalisation, l'éclairage public ainsi que les trottoirs et les accotements. Sont d'intérêt communautaire - a) les voies inscrites à la liste annexée. - b) Voirie desservant les équipements communautaires - Piscine, Déchetterie et nouveaux équipements créés à compter du 1er juin 2006. - c) Voirie desservant les équipements suivants: collège, équipements sportifs, gendarmerie, groupes scolaires, autres établissements</i>

Développement touristique
- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme <i>Etude et réalisation d'aménagements collectifs susceptibles de développer le tourisme et les loisirs : les aménagements collectifs d'intérêt communautaire sont la signalisation, promotion, information et communication du territoire. Création et gestion de bornes camping-car.</i>
Logement et habitat
- Programme local de l'habitat <i>Elaboration et suivi des programmes locaux de l'habitat portés par la CCSM.</i>
- Politique du logement non social <i>Création, aménagement et équipement de zones d'habitat de 3 parcelles à construire et plus portés par la CCSM.</i>
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) <i>Mise en oeuvre d'opérations programmées pour l'amélioration de l'habitat (OPAH).</i>
- Amélioration du parc immobilier bâti <i>Création, aménagement et équipement de zones d'habitat de 3 parcelles à construire et plus portés par la CCSM.</i>
Autres
- Préfiguration et fonctionnement des Pays <i>Elaboration et suivi d'une Charte de pays Brie et Champagne.</i>
- Gestion d'un centre de secours <i>Secours et lutte contre l'incendie : -Prise en charge des frais relatifs à la protection incendie SDIS (contingent d'incendie, allocations de vétérance). -Fonctionnement et investissement centre de première intervention intercommunal (CPII) -Subvention à l'amicale cantonale des sapeurs pompiers de Fère-Champenoise.</i>
- NTIC (Internet, câble...) <i>mise en place d'installations techniques permettant de desservir les communes non éligibles aux installations du haut débit.</i>
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Autres <i>Construction d'une gendarmerie</i>

## Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
51	SM de la Marne Moyenne (200089548)	SM fermé	176 515
77	SMF d'aménagement et de gestion des eaux des Deux Morin (200078038)	SM fermé	326 027
02	Syndicat du bassin versant du petit Morin amont (200089597)	SM fermé	18 581
51	Pays de Brie et Champagne (200061406)	SM fermé	35 182
51	SM de valorisation des ordures ménagères (SYVALOM) (255102592)	SM ouvert	571 560

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2024 - millésimée 2021)